

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

RAPPORT DE LA DIRECTION

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire de la Catégorie Portefeuille actions Symétrie (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix de principes comptables appropriés et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux Normes internationales d'information financière. Le gestionnaire est également responsable de l'établissement de contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière présentée.

Le conseil d'administration (le « conseil ») de Corporation Financière Capital Mackenzie est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers, ainsi que de la surveillance de la façon dont le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Le conseil s'acquitte de cette responsabilité avec l'aide d'un comité d'audit, lequel examine les états financiers et en recommande l'approbation par le conseil. Le comité d'audit rencontre aussi régulièrement le gestionnaire, les auditeurs internes et les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est l'auditeur externe du Fonds. Il est nommé par le conseil. L'auditeur externe a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de titres. Son rapport est présenté ci-dessous.

Au nom de Corporation Financière Mackenzie,
gestionnaire du Fonds

Le président et chef de la direction,



Barry McInerney

Le chef des finances, Fonds,



Terry Rountes

Le 8 juin 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention des porteurs de titres de la Catégorie Portefeuille actions Symétrie (le « Fonds »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 mars 2021 et 2020 et les états du résultat global, les états de l'évolution de la situation financière et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, tel qu'il est indiqué à la note 1, ainsi que les notes annexes et un résumé des principales méthodes comptables (collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 mars 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, tel qu'il est indiqué à la note 1, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (« NAGR ») du Canada. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail à la section de notre rapport intitulée *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui se rapportent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités éthiques aux termes de ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres renseignements

La direction est responsable des autres renseignements contenus dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre point de vue sur les états financiers ne tient pas compte des autres renseignements, et nous n'exprimons aucune forme de conclusion donnant lieu à une assurance à cet égard. En ce qui concerne l'audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres renseignements décrits ci-dessus et, ce faisant, à évaluer s'ils sont considérablement incohérents avec les états financiers et nos connaissances acquises dans le cadre de l'audit ou comportent des inexactitudes significatives.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport de l'auditeur. Si, en fonction du travail que nous avons effectué relativement aux autres renseignements, nous concluons que ces derniers comportent une inexactitude significative, nous sommes tenus de la déclarer dans le présent rapport de l'auditeur. Nous n'avons rien à déclarer à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



MACKENZIE
Placements

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Lors de la préparation des états financiers, la direction est responsable d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre l'exploitation, de divulguer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser les activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Les responsables de la gouvernance ont pour mandat de surveiller le processus de présentation de l'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des aspects du contrôle interne pertinents pour l'audit afin d'établir des procédures qui conviennent aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons des conclusions quant au bien-fondé de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds de poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Toutefois, des situations ou des événements futurs pourraient amener le Fonds à mettre fin à son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés

Toronto, Ontario

Le 8 juin 2021

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 mars (en milliers de dollars, sauf les montants par titre)

	2021 \$	2020 \$	Actif net attribuable aux porteurs de titres (note 3)				
			par titre		par série		
			2021	2020	2021	2020	
ACTIF							
Actifs courants							
Placements à la juste valeur	240 938	193 794	Série A	14,20	11,52	59 416	53 600
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 578	4 638	Série AR	17,23	14,00	29 973	19 845
Sommes à recevoir pour placements vendus	–	–	Série B	15,12	12,27	8 628	7 357
Sommes à recevoir pour titres émis	18	22	Série C	15,18	12,31	5 357	4 753
Sommes à recevoir du gestionnaire	1	–	Série D	12,53	10,22	124	100
Marge sur instruments dérivés	1 894	4 319	Série F	15,78	12,86	17 347	19 928
Profits latents sur les contrats dérivés	1 373	6 387	Série F5	11,03	9,54	54	48
Impôt à recouvrer	130	52	Série F8	13,08	11,74	1	1
Total de l'actif	245 932	209 212	Série FB	10,70	8,76	326	210
			Série FB5	12,11	10,46	1	1
			Série G	19,55	15,93	283	213
			Série I	14,89	12,14	94	76
			Série O	17,21	14,16	7 582	6 080
PASSIF			Série PW	12,87	10,47	83 799	66 736
Passifs courants			Série PWFB	9,85	8,08	546	81
Sommes à payer pour placements achetés	3	5	Série PWFB5	11,95	10,36	1	1
Sommes à payer pour titres rachetés	336	145	Série PWR	10,49	8,57	1 364	528
Sommes à payer au gestionnaire	13	11	Série PWT5	11,82	10,15	296	305
Pertes latentes sur les contrats dérivés	2 316	5 684	Série PWT8	9,83	8,73	496	471
Impôt à payer	1 413	2 372	Série PWX	12,04	9,94	6 386	4 233
Total du passif	4 081	8 217	Série PWX8	10,22	8,79	2	572
Actif net attribuable aux porteurs de titres	241 851	200 995	Série S	17,08	14,08	8 496	5 003
			Série T5	10,27	8,78	21	15
			Série T8	7,71	6,80	50	40
			Série W	16,98	13,91	2 294	3 072
			Série LB	15,44	12,52	2 836	2 412
			Série LF	10,70	8,75	1 175	1 071
			Série LF5	14,29	12,36	134	72
			Série LM	13,67	11,67	94	144
			Série LW	9,75	7,92	3 666	3 159
			Série LW5	12,08	10,41	787	726
			Série LX	11,66	9,98	222	142
						241 851	200 995

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de dollars, sauf les montants par titre)

	2021	2020
	\$	\$
Revenus		
Dividendes	11 707	6 279
Revenu d'intérêts	2 796	8 402
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	7 668	8 477
Profit (perte) net(te) latent(e)	49 485	(42 179)
Revenu tiré du prêt de titres	1	4
Revenu provenant des rabais sur les frais	5	–
Total des revenus (pertes)	71 662	(19 017)
Charges (note 6)		
Frais de gestion	4 131	4 375
Frais d'administration	470	503
Intérêts débiteurs	21	16
Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille	18	30
Frais du comité d'examen indépendant	1	1
Autre	1	3
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	4 642	4 928
Charges absorbées par le gestionnaire	–	–
Charges nettes	4 642	4 928
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt	67 020	(23 945)
Impôt étranger retenu à la source	23	23
Impôt sur les bénéfices (note 5)	(941)	2 372
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	67 938	(26 340)

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation (note 3)

	par titre		par série	
	2021	2020	2021	2020
Série A	3,93	(1,41)	17 737	(7 136)
Série AR	4,59	(2,19)	7 175	(2 736)
Série B	4,15	(1,56)	2 457	(980)
Série C	4,19	(1,61)	1 529	(647)
Série D	3,54	(0,37)	32	(5)
Série F	4,78	(1,74)	5 601	(2 587)
Série F5	3,27	(1,60)	17	(9)
Série F8	3,90	(1,57)	–	–
Série FB	2,95	(1,44)	83	(28)
Série FB5	3,50	(1,42)	–	–
Série G	5,39	(2,28)	75	(29)
Série I	4,16	(0,01)	27	–
Série O	5,05	(1,16)	2 281	(610)
Série PW	3,54	(1,33)	22 934	(8 754)
Série PWFB	2,26	(1,52)	42	(34)
Série PWFB5	3,50	(1,36)	–	–
Série PWR	2,60	(2,33)	204	(90)
Série PWT5	3,54	(1,22)	87	(39)
Série PWT8	2,87	(1,28)	157	(65)
Série PWX	3,51	(1,46)	1 693	(545)
Série PWX8	3,14	(1,03)	197	(67)
Série S	4,88	(1,88)	2 084	(594)
Série T5	2,85	(1,33)	5	(10)
Série T8	2,24	(0,08)	14	(1)
Série W	5,58	(1,65)	885	(371)
Série LB	4,19	(1,19)	823	(282)
Série LF	3,16	(3,13)	357	(178)
Série LF5	3,91	(15,76)	31	(15)
Série LM	3,84	(1,12)	42	(21)
Série LW	2,72	(0,79)	1 080	(416)
Série LW5	3,49	(0,94)	238	(69)
Série LX	3,18	(1,87)	51	(22)
			67 938	(26 340)

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de dollars, sauf les montants par titre)

	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	Série A		Série AR		Série B		Série C		Série D	
	\$		\$		\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	53 600	75 702	19 845	18 813	7 357	9 539	4 753	6 200	100	209
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	17 737	(7 136)	7 175	(2 736)	2 457	(980)	1 529	(647)	32	(5)
Dividendes aux porteurs de titres :										
Ordinaires	(2 433)	(1 057)	(1 231)	(387)	(355)	(145)	(220)	(94)	(5)	(2)
Gains en capital	(2 692)	(2 704)	(1 018)	(697)	(368)	(339)	(231)	(220)	(6)	(10)
Remboursement de capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total des dividendes aux porteurs de titres	(5 125)	(3 761)	(2 249)	(1 084)	(723)	(484)	(451)	(314)	(11)	(12)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	8 183	9 603	6 301	6 180	—	16	—	7	7	4
Réinvestissement des dividendes	5 087	3 733	2 244	1 081	723	484	451	314	11	12
Paiements au rachat de titres	(20 066)	(24 541)	(3 343)	(2 409)	(1 186)	(1 218)	(925)	(807)	(15)	(108)
Total des opérations sur les titres	(6 796)	(11 205)	5 202	4 852	(463)	(718)	(474)	(486)	3	(92)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	5 816	(22 102)	10 128	1 032	1 271	(2 182)	604	(1 447)	24	(109)
À la clôture	59 416	53 600	29 973	19 845	8 628	7 357	5 357	4 753	124	100

	Titres		Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	4 652	5 454	1 418	1 115	600	646	386	418	10	17
Émis	607	710	379	375	—	1	—	—	—	—
Réinvestissement des dividendes	393	294	141	71	52	36	32	23	1	1
Rachetés	(1 468)	(1 806)	(199)	(143)	(81)	(83)	(65)	(55)	(1)	(8)
Titres en circulation, à la clôture	4 184	4 652	1 739	1 418	571	600	353	386	10	10

	Série F		Série F5		Série F8		Série FB		Série FB5	
	\$		\$		\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	19 928	21 723	48	108	1	1	210	134	1	1
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	5 601	(2 587)	17	(9)	—	—	83	(28)	—	—
Dividendes aux porteurs de titres :										
Ordinaires	(775)	(433)	(2)	(1)	—	—	(14)	(4)	—	—
Gains en capital	(1 090)	(1 113)	(4)	(6)	—	—	(15)	(7)	—	—
Remboursement de capital	—	—	(3)	(3)	—	—	—	—	—	—
Total des dividendes aux porteurs de titres	(1 865)	(1 546)	(9)	(10)	—	—	(29)	(11)	—	—
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	979	4 346	—	28	—	—	165	170	—	—
Réinvestissement des dividendes	1 252	867	7	8	—	—	29	11	—	—
Paiements au rachat de titres	(8 548)	(2 875)	(9)	(77)	—	—	(132)	(66)	—	—
Total des opérations sur les titres	(6 317)	2 338	(2)	(41)	—	—	62	115	—	—
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	(2 581)	(1 795)	6	(60)	—	—	116	76	—	—
À la clôture	17 347	19 928	54	48	1	1	326	210	1	1

	Titres		Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	1 549	1 391	5	9	—	—	24	13	—	—
Émis	64	287	—	2	—	—	15	16	—	—
Réinvestissement des dividendes	88	61	1	1	—	—	3	1	—	—
Rachetés	(601)	(190)	(1)	(7)	—	—	(12)	(6)	—	—
Titres en circulation, à la clôture	1 100	1 549	5	5	—	—	30	24	—	—

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de dollars, sauf les montants par titre)

	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	Série G		Série I		Série O		Série PW		Série PWFB	
	\$		\$		\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	213	248	76	287	6 080	12 644	66 736	85 875	81	251
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	75	(29)	27	–	2 281	(610)	22 934	(8 754)	42	(34)
Dividendes aux porteurs de titres :										
Ordinaires	(12)	(4)	(4)	(2)	(351)	(139)	(3 524)	(1 340)	(22)	(2)
Gains en capital	(13)	(11)	(5)	(12)	(489)	(782)	(3 683)	(3 416)	(6)	(11)
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des dividendes aux porteurs de titres	(25)	(15)	(9)	(14)	(840)	(921)	(7 207)	(4 756)	(28)	(13)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	8	24	–	–	876	346	10 735	9 884	444	9
Réinvestissement des dividendes	25	15	9	14	820	912	7 129	4 693	28	13
Paiements au rachat de titres	(13)	(30)	(9)	(211)	(1 635)	(6 291)	(16 528)	(20 206)	(21)	(145)
Total des opérations sur les titres	20	9	–	(197)	61	(5 033)	1 336	(5 629)	451	(123)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	70	(35)	18	(211)	1 502	(6 564)	17 063	(19 139)	465	(170)
À la clôture	283	213	94	76	7 582	6 080	83 799	66 736	546	81

	Titres		Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	13	13	6	20	429	731	6 376	6 798	10	26
Émis	–	1	–	–	58	22	869	808	44	1
Réinvestissement des dividendes	1	1	1	1	53	57	606	407	3	1
Rachetés	–	(2)	(1)	(15)	(99)	(381)	(1 337)	(1 637)	(2)	(18)
Titres en circulation, à la clôture	14	13	6	6	441	429	6 514	6 376	55	10

	Série PWFB5		Série PWR		Série PWT5		Série PWT8		Série PWX	
	\$		\$		\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	1	1	528	–	305	435	471	564	4 233	4 230
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	–	–	204	(90)	87	(39)	157	(65)	1 693	(545)
Dividendes aux porteurs de titres :										
Ordinaires	–	–	(60)	(11)	(12)	(6)	(20)	(10)	(306)	(97)
Gains en capital	–	–	(29)	–	(13)	(18)	(26)	(23)	(419)	(264)
Remboursement de capital	–	–	–	–	(15)	(19)	(47)	(45)	–	–
Total des dividendes aux porteurs de titres	–	–	(89)	(11)	(40)	(43)	(93)	(78)	(725)	(361)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	–	–	738	662	–	7	–	78	1 411	727
Réinvestissement des dividendes	–	–	89	11	25	26	50	33	691	361
Paiements au rachat de titres	–	–	(106)	(44)	(81)	(81)	(89)	(61)	(917)	(179)
Total des opérations sur les titres	–	–	721	629	(56)	(48)	(39)	50	1 185	909
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	–	–	836	528	(9)	(130)	25	(93)	2 153	3
À la clôture	1	1	1 364	528	296	305	496	471	6 386	4 233

	Titres		Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	–	–	62	–	30	34	54	49	426	348
Émis	–	–	70	65	–	1	–	8	121	60
Réinvestissement des dividendes	–	–	9	1	2	2	5	3	64	33
Rachetés	–	–	(11)	(4)	(7)	(7)	(9)	(6)	(80)	(15)
Titres en circulation, à la clôture	–	–	130	62	25	30	50	54	531	426

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de dollars, sauf les montants par titre)

	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	Série PWX8		Série S		Série T5		Série T8		Série W	
	\$		\$		\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	572	769	5 003	4 681	15	91	40	153	3 072	3 790
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	197	(67)	2 084	(594)	5	(10)	14	(1)	885	(371)
Dividendes aux porteurs de titres :										
Ordinaires	–	(13)	(407)	(114)	(1)	(1)	(2)	(1)	(101)	(69)
Gains en capital	(49)	(47)	(445)	(300)	(1)	(3)	(2)	(6)	(204)	(226)
Remboursement de capital	(55)	(57)	–	–	(1)	(4)	(4)	(9)	–	–
Total des dividendes aux porteurs de titres	(104)	(117)	(852)	(414)	(3)	(8)	(8)	(16)	(305)	(295)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	–	–	1 771	1 466	2	5	–	–	–	1
Réinvestissement des dividendes	49	60	852	414	2	5	4	9	280	288
Paiements au rachat de titres	(712)	(73)	(362)	(550)	–	(68)	–	(105)	(1 638)	(341)
Total des opérations sur les titres	(663)	(13)	2 261	1 330	4	(58)	4	(96)	(1 358)	(52)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	(570)	(197)	3 493	322	6	(76)	10	(113)	(778)	(718)
À la clôture	2	572	8 496	5 003	21	15	50	40	2 294	3 072
	Titres		Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	65	66	355	272	2	8	6	17	221	223
Émis	–	–	110	88	–	1	–	–	–	–
Réinvestissement des dividendes	6	6	55	27	–	–	1	1	19	19
Rachetés	(71)	(7)	(22)	(32)	–	(7)	(1)	(12)	(105)	(21)
Titres en circulation, à la clôture	–	65	498	355	2	2	6	6	135	221
	Série LB		Série LF		Série LF5		Série LM		Série LW	
	\$		\$		\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	2 412	4 134	1 071	136	72	1	144	334	3 159	6 047
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	823	(282)	357	(178)	31	(15)	42	(21)	1 080	(416)
Dividendes aux porteurs de titres :										
Ordinaires	(115)	(47)	(51)	(23)	(6)	(2)	(4)	(3)	(151)	(63)
Gains en capital	(121)	(144)	(71)	(12)	(5)	–	(6)	(12)	(176)	(225)
Remboursement de capital	–	–	–	–	(6)	(1)	(8)	(12)	–	–
Total des dividendes aux porteurs de titres	(236)	(191)	(122)	(35)	(17)	(3)	(18)	(27)	(327)	(288)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	401	591	46	1 126	32	87	4	5	671	916
Réinvestissement des dividendes	236	191	122	30	17	2	17	27	327	288
Paiements au rachat de titres	(800)	(2 031)	(299)	(8)	(1)	–	(95)	(174)	(1 244)	(3 388)
Total des opérations sur les titres	(163)	(1 249)	(131)	1 148	48	89	(74)	(142)	(246)	(2 184)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	424	(1 722)	104	935	62	71	(50)	(190)	507	(2 888)
À la clôture	2 836	2 412	1 175	1 071	134	72	94	144	3 666	3 159
	Titres		Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	193	274	122	13	6	–	12	23	399	633
Émis	27	41	5	107	2	6	–	–	73	98
Réinvestissement des dividendes	17	14	13	3	1	–	1	2	37	33
Rachetés	(53)	(136)	(30)	(1)	–	–	(6)	(13)	(133)	(365)
Titres en circulation, à la clôture	184	193	110	122	9	6	7	12	376	399

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de dollars, sauf les montants par titre)

	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	Série LW5		Série LX		Total	
	\$		\$		\$	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES						
À l'ouverture	726	1 224	142	124	200 995	258 449
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	238	(69)	51	(22)	67 938	(26 340)
Dividendes aux porteurs de titres :						
Ordinaires	(33)	(12)	(9)	(5)	(10 226)	(4 087)
Gains en capital	(42)	(49)	(7)	(4)	(11 236)	(10 661)
Remboursement de capital	(43)	(46)	(10)	(7)	(192)	(203)
Total des dividendes aux porteurs de titres	(118)	(107)	(26)	(16)	(21 654)	(14 951)
Opérations sur les titres :						
Produit de l'émission de titres	90	208	63	185	32 927	36 681
Réinvestissement des dividendes	114	107	26	16	20 716	14 025
Paiements au rachat de titres	(263)	(637)	(34)	(145)	(59 071)	(66 869)
Total des opérations sur les titres	(59)	(322)	55	56	(5 428)	(16 163)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	61	(498)	80	18	40 856	(57 454)
À la clôture	787	726	222	142	241 851	200 995
	Titres		Titres			
Titres en circulation, à l'ouverture	70	93	14	10		
Émis	8	18	6	18		
Réinvestissement des dividendes	10	9	2	1		
Rachetés	(23)	(50)	(3)	(15)		
Titres en circulation, à la clôture	65	70	19	14		

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de dollars, sauf les montants par titre)

	2021	2020
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	67 938	(26 340)
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	(2 758)	(5 613)
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	(49 485)	42 178
Distributions en nature reçues de fonds sous-jacents	(6 432)	(12 620)
Achat de placements	(57 068)	(142 315)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	70 349	159 248
Variation des dividendes à recevoir	–	15
Variation des sommes à recevoir du gestionnaire	(1)	–
Variation de la marge sur instruments dérivés	2 425	(1 651)
Variation de l'impôt à recouvrer	(78)	12
Variation des sommes à payer au gestionnaire	2	11
Variation de l'impôt à payer	(959)	2 372
Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation	23 933	15 297

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Produit de l'émission de titres	22 003	26 999
Paievements au rachat de titres	(47 952)	(57 273)
Dividendes versés, déduction faite des réinvestissements	(938)	(926)
Trésorerie nette liée aux activités de financement	(26 887)	(31 200)

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 954)	(15 903)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	4 638	20 462
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(106)	79
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	1 578	4 638

Trésorerie	723	3 095
Équivalents de trésorerie	855	1 543
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	1 578	4 638

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :

Dividendes reçus	11 707	6 294
Impôts payés	41	23
Intérêts reçus	2 796	8 402
Intérêts versés	21	16

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

TABLEAU DES PLACEMENTS

Au 31 mars 2021

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen \$ (en milliers)	Juste valeur \$ (en milliers)
ACTIONS					
ECl Exploration and Mining Inc., bons de souscription	Canada	Matières	12 155	–	–
ECl Exploration and Mining Inc.	Canada	Matières	24 310	28	1
Highland Therapeutics Inc.	Canada	Soins de santé	11 300	5	–
North Sound Pharmaceuticals Inc.	Canada	Soins de santé	11 300	17	17
Total des actions				50	18
FONDS/BILLETS NÉGOCIÉS EN BOURSE					
iShares Core S&P 500 ETF	États-Unis	Fonds/billets négociés en bourse	30 700	14 761	15 346
¹ FINB Actions canadiennes Mackenzie	Canada	Fonds/billets négociés en bourse	55 500	5 268	6 303
¹ FINB Actions internationales Mackenzie	Canada	Fonds/billets négociés en bourse	34 500	3 245	3 564
Vanguard Growth ETF	États-Unis	Fonds/billets négociés en bourse	2 220	646	717
Total des fonds/billets négociés en bourse				23 920	25 930
FONDS COMMUNS DE PLACEMENT					
² Fonds de perception de primes de risque diversifiées Mackenzie, série R	Canada	Fonds communs de placement	712 824	7 084	7 351
² Fonds de grandes capitalisations des marchés émergents Mackenzie, série R	Canada	Fonds communs de placement	406 821	4 215	4 994
² Fonds de petites capitalisations des marchés émergents Mackenzie, série R	Canada	Fonds communs de placement	304 599	2 662	3 688
² Fonds de primes de risque améliorées sur actions Mackenzie, série R	Canada	Fonds communs de placement	652 987	6 573	7 217
² Fonds de primes de risque améliorées sur titres à revenu fixe Mackenzie, série R	Canada	Fonds communs de placement	613 461	6 536	5 466
² Fonds mondial de dividendes Mackenzie, série R	Canada	Fonds communs de placement	818 285	10 494	12 972
² Fonds global macro Mackenzie, série R	Canada	Fonds communs de placement	228 120	2 344	2 227
² Fonds international de dividendes Mackenzie, série R	Canada	Fonds communs de placement	262 238	3 383	4 134
² Fonds quantitatif international de grandes capitalisations Mackenzie, série R	Canada	Fonds communs de placement	780 058	7 538	9 069
² Fonds quantitatif américain de grandes capitalisations Mackenzie, série R	Canada	Fonds communs de placement	190 312	1 920	2 381
² Fonds quantitatif américain de petites capitalisations Mackenzie, série R	Canada	Fonds communs de placement	164 226	1 653	2 208
² Fonds d'actions canadiennes Symétrie, série R	Canada	Fonds communs de placement	1 257 280	16 911	18 232
² Fonds élargi d'actions Symétrie, série R	Canada	Fonds communs de placement	5 306 503	57 920	62 064
² Fonds à faible volatilité Symétrie, série R	Canada	Fonds communs de placement	458 217	5 727	6 040
² Fonds d'actions américaines Symétrie, série R	Canada	Fonds communs de placement	4 578 964	60 033	66 947
Total des fonds communs de placement				194 993	214 990
Coûts de transaction				(5)	–
Total des placements				218 958	240 938
Instruments dérivés (se reporter au tableau des instruments dérivés)					
³ Trésorerie et équivalents de trésorerie					(943)
Autres éléments d'actif moins le passif					1 578
Actif net attribuable aux porteurs de titres					278
					241 851

¹ Ce fonds négocié en bourse est géré par Mackenzie.

² Ce fonds est géré par Mackenzie.

³ Comprend 855 \$ détenus dans le Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie, série R, un fonds géré par Mackenzie.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

APERÇU DU PORTEFEUILLE

31 mars 2021		31 mars 2020	
Répartition effective du portefeuille	% de la VL	Répartition effective du portefeuille	% de la VL
Actions	97,4	Actions	88,2
<i>Actions</i>	90,5	<i>Actions</i>	76,9
<i>Positions acheteur sur contrats à terme</i>	6,8	<i>Positions acheteur sur contrats à terme</i>	11,8
<i>Positions vendeur sur contrats à terme</i>	0,1	<i>Positions vendeur sur contrats à terme</i>	(0,5)
Fonds communs de placement	3,1	Fonds communs de placement	4,7
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3	Autres éléments d'actif (de passif)	3,7
Obligations	0,3	Obligations	1,9
<i>Obligations</i>	0,3	<i>Positions acheteur sur contrats à terme</i>	1,1
<i>Positions vendeur sur contrats à terme</i>	0,0	<i>Obligations</i>	0,8
Trésorerie et placements à court terme*	(1,1)	Trésorerie et placements à court terme*	1,5
Répartition régionale effective	% de la VL	Répartition régionale effective	% de la VL
États-Unis	53,0	États-Unis	43,9
Canada	19,0	Canada	15,5
Autre	5,2	Autre	15,1
Allemagne	3,9	Autres éléments d'actif (de passif)	3,7
Japon	3,7	Royaume-Uni	3,7
Royaume-Uni	2,8	Japon	3,3
Chine	2,6	Chine	3,0
Suisse	2,5	Suisse	2,6
France	2,1	Allemagne	1,9
Pays-Bas	1,9	Pays-Bas	1,7
Suède	1,4	Trésorerie et placements à court terme*	1,5
Australie	1,0	France	1,5
Hong Kong	0,9	Taiwan	1,4
Taiwan	0,8	Corée du Sud	1,2
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3		
Trésorerie et placements à court terme*	(1,1)		
Répartition sectorielle effective	% de la VL	Répartition sectorielle effective	% de la VL
Services financiers	18,3	Technologie de l'information	15,7
Technologie de l'information	18,0	Services financiers	13,2
Produits industriels	10,3	Contrats à terme sur actions	10,8
Soins de santé	9,8	Soins de santé	10,1
Consommation discrétionnaire	9,2	Produits industriels	8,8
Autre	7,0	Consommation discrétionnaire	7,5
Consommation courante	6,2	Consommation courante	6,2
Services de communication	6,1	Services de communication	5,8
Matières	4,8	Fonds communs de placement	4,7
Énergie	4,0	Autres éléments d'actif (de passif)	3,7
Fonds communs de placement	3,1	Matières	3,4
Immobilier	2,0	Immobilier	2,5
Services publics	1,8	Énergie	1,9
Autres éléments d'actif (de passif)	0,3	Autre	1,9
Obligations de sociétés	0,2	Services publics	1,8
Trésorerie et placements à court terme*	(1,1)	Trésorerie et placements à court terme*	1,5
		Obligations de sociétés	0,5

La répartition effective présente l'exposition du Fonds par portefeuille, région ou secteur ou l'exposition nette aux devises calculée en combinant les placements directs et indirects du Fonds.

* Une portion de la répartition effective de la trésorerie du Fonds est investie dans des titres de série R d'un fonds du marché monétaire géré par Mackenzie.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

TABLEAU DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Au 31 mars 2021

Tableau des contrats à terme standardisés

Type de contrat	Nombre de contrats	Date d'échéance	Prix moyen des contrats (\$)	Montant notionnel* \$ (en milliers)	Profits latents \$ (en milliers)	Pertes latentes \$ (en milliers)
Contrats à terme sur l'indice S&P/TSX 60, juin 2021	2	17 juin 2021	1 118,90 CAD	444	–	(3)
Contrats à terme sur l'indice CME E-Mini Standard & Poor's 500, juin 2021	46	18 juin 2021	3 932,85 USD	11 466	101	–
Contrats à terme sur l'indice E-Mini Russell 2000, juin 2021	9	18 juin 2021	2 349,10 USD	1 257	–	(72)
Contrats à terme sur l'indice Euro STOXX 50, juin 2021	59	18 juin 2021	3 791,50 EUR	3 366	70	–
Contrats à terme sur l'indice FTSE 100, juin 2021	1	18 juin 2021	6 723,00 GBP	116	–	(1)
Contrats à terme sur l'indice MSCI Marchés émergents, juin 2021	(15)	18 juin 2021	1 335,48 USD	(1 246)	12	–
Contrats à terme sur obligations du Trésor américain à 10 ans, juin 2021	(27)	21 juin 2021	134,37 USD	(4 442)	116	–
Total des contrats à terme standardisés				10 961	299	(76)

* Le montant notionnel représente l'exposition aux instruments sous-jacents au 31 mars 2021.

Tableau des contrats de change à terme

Note de crédit de la contrepartie	Devise à recevoir \$ (en milliers)	Devise à remettre \$ (en milliers)	Date de règlement	Coût du contrat \$ (en milliers)	Juste valeur actuelle \$ (en milliers)	Profits latents \$ (en milliers)	Pertes latentes \$ (en milliers)
A	4 322 USD	(5 516) CAD	11 mai 2021	5 516	5 431	–	(85)
A	2 888 CAD	(2 263) USD	11 mai 2021	(2 888)	(2 844)	44	–
AA	2 297 USD	(2 932) CAD	11 mai 2021	2 931	2 886	–	(45)
AA	1 844 CAD	(1 445) USD	11 mai 2021	(1 844)	(1 816)	28	–
A	629 USD	(800) CAD	11 mai 2021	800	790	–	(10)
A	71 CAD	(56) USD	11 mai 2021	(71)	(70)	1	–
A	394 USD	(500) CAD	11 mai 2021	500	495	–	(5)
AA	6 118 CAD	(4 840) USD	11 mai 2021	(6 117)	(6 080)	37	–
AA	594 USD	(750) CAD	11 mai 2021	750	746	–	(4)
AA	2 476 USD	(3 109) CAD	11 mai 2021	3 109	3 111	2	–
A	1 231 CAD	(975) USD	11 mai 2021	(1 231)	(1 225)	6	–
A	921 USD	(817) CHF	11 mai 2021	(1 157)	(1 086)	71	–
A	455 CHF	(514) USD	11 mai 2021	646	606	–	(40)
A	586 USD	(546) CHF	11 mai 2021	(736)	(726)	10	–
A	1 596 EUR	(1 945) USD	11 mai 2021	2 444	2 354	–	(90)
A	1 580 USD	(1 296) EUR	11 mai 2021	(1 985)	(1 911)	74	–
A	8 976 EUR	(10 941) USD	11 mai 2021	13 747	13 236	–	(511)
A	3 441 USD	(2 885) EUR	11 mai 2021	(4 324)	(4 254)	70	–
A	5 194 USD	(4 371) EUR	11 mai 2021	(6 526)	(6 446)	80	–
A	947 USD	(807) EUR	11 mai 2021	(1 190)	(1 190)	–	–
A	5 164 USD	(3 789) GBP	11 mai 2021	(6 489)	(6 563)	–	(74)
A	955 USD	(695) GBP	11 mai 2021	(1 200)	(1 203)	–	(3)
A	1 023 GBP	(1 417) USD	11 mai 2021	1 781	1 773	–	(8)
AA	5 864 USD	(610 184) JPY	11 mai 2021	(7 368)	(6 928)	440	–
A	1 867 USD	(194 266) JPY	11 mai 2021	(2 346)	(2 206)	140	–
A	137 510 JPY	(1 321) USD	11 mai 2021	1 660	1 561	–	(99)
A	425 000 JPY	(4 093) USD	11 mai 2021	5 143	4 825	–	(318)
AA	350 000 JPY	(3 382) USD	11 mai 2021	4 249	3 973	–	(276)

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

TABLEAU DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS (suite)

Au 31 mars 2021

Tableau des contrats de change à terme (suite)

Note de crédit de la contrepartie	Devise à recevoir \$(en milliers)	Devise à remettre \$(en milliers)	Date de règlement	Coût du contrat \$(en milliers)	Juste valeur actuelle \$(en milliers)	Profits latents \$(en milliers)	Pertes latentes \$(en milliers)
AA	375 000	JPY (3 588)	USD	11 mai 2021	4 508	4 258	– (250)
A	645 000	JPY (6 043)	USD	11 mai 2021	7 593	7 322	– (271)
AA	442 633	JPY (4 083)	USD	11 mai 2021	5 130	5 025	– (105)
AA	69 304	JPY (638)	USD	11 mai 2021	802	787	– (15)
AA	146 096	JPY (1 325)	USD	11 mai 2021	1 665	1 659	– (6)
A	3 694	USD (2 670)	GBP	20 mai 2021	(4 641)	(4 625)	16 –
AA	2 489	USD (1 800)	GBP	20 mai 2021	(3 128)	(3 118)	10 –
A	2 832	USD (2 034)	GBP	20 mai 2021	(3 559)	(3 523)	36 –
AA	1 389	GBP (1 934)	USD	20 mai 2021	2 430	2 407	– (23)
A	2 840	GBP (3 916)	USD	20 mai 2021	4 921	4 919	– (2)
AA	411	GBP (563)	USD	20 mai 2021	707	711	4 –
A	530	GBP (727)	USD	20 mai 2021	914	919	5 –
Total des contrats de change à terme						1 074	(2 240)
Total des instruments dérivés à la juste valeur						1 373	(2 316)

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux périodes closes les 31 mars 2021 et 2020, ou est présentée à ces dates, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement ou de rétablissement. Lorsqu'une série d'un fonds a été dissoute au cours de l'une ou l'autre des périodes, l'information concernant la série est fournie jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de dissolution. Se reporter à la note 10 pour la date de constitution du Fonds et la date d'établissement de chacune des séries.

Le Fonds est composé de une ou de plusieurs catégories d'actions (désignées en tant que « titre » ou « titres ») de Corporation Financière Capital Mackenzie (« Capitalcorp »), une société de placement à capital variable constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario et autorisée à émettre jusqu'à 1 000 catégories de titres de séries multiples. Le siège social du Fonds est situé au 180 Queen Street West, Toronto (Ontario) Canada. Se reporter au prospectus simplifié du Fonds pour tout renseignement additionnel relatif à sa structure.

Les états financiers qui précèdent et les notes annexes se rapportent au Fonds. Des états financiers distincts ont également été préparés pour chacun des autres fonds de Capitalcorp.

Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») est le gestionnaire du Fonds et appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., filiale de Power Corporation du Canada. Gestion de placements Canada Vie limitée (« GPCV ») appartient à cent pour cent à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie »), filiale de Power Corporation du Canada. Les placements du Fonds dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers annuels audités (les « états financiers ») ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). La note 3 présente un résumé des principales méthodes comptables du Fonds en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, et sont arrondis au millier de dollars près. Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des actifs et des passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration de Corporation Financière Mackenzie le 8 juin 2021.

3. Principales méthodes comptables

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds de placement à capital variable et des dérivés. Le Fonds classe et évalue ses instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est exécutée, est annulée ou expire. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisés et latents sur les placements sont calculés en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des placements sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés et des fonds négociés en bourse, le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Mackenzie a conclu qu'aucun des fonds de placement à capital variable non cotés et fonds négociés en bourse dans lesquels le Fonds investit ne respecte la définition d'une entité structurée ni la définition d'une entreprise associée.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Instruments financiers (suite)

Les titres rachetables du Fonds confèrent aux porteurs le droit de racheter leur participation dans le Fonds contre un montant de trésorerie égal à leur part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds, entre autres droits contractuels. Les titres rachetables du Fonds satisfont aux critères de classement à titre de passifs financiers conformément à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au prix de rachat.

IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux titres non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour titres émis ou de Sommes à payer pour titres rachetés à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements importants disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le Fonds dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leurs échéances à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés synthétiques) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le Fonds peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du Fonds, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du Fonds. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au Fonds par les organismes de réglementation, le cas échéant. Pour de plus amples renseignements à cet égard, notamment sur les modalités de telles dispenses, le cas échéant, se reporter à la rubrique « Dispenses de l'application des dispositions du Règlement 81-102 » de la notice annuelle du Fonds.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient liquidées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps fluctue quotidiennement; les règlements au comptant effectués tous les jours par le Fonds, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le Fonds liquide le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Évaluation de la juste valeur (suite)

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière – Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime obtenue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 31 mars 2021.

Le Fonds classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé;

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 10 pour le classement de la juste valeur du Fonds.

c) Comptabilisation des produits

Le revenu d'intérêts provenant des placements productifs d'intérêts est comptabilisé au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes, dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements ou dans le revenu provenant des rabais sur les frais, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

Le revenu, les profits (pertes) réalisé(e)s et les profits (pertes) latent(e)s sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

d) Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille

Les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le Fonds en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le Fonds. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur des services fournis par des tiers qui ont été payés par les courtiers au cours des périodes est présentée à la note 10. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres (suite)

Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur les espèces ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par The Bank of New York Mellon (l'« agent de prêt de titres »). La valeur des espèces ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 10 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

f) Compensation

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement si le FNB a un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de déduire les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 10 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le Fonds l'exige ou le permette.

g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les acquisitions et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les intérêts débiteurs en devises ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(s) dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises a été convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé au moyen de la division de l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné, par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

i) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et d'autres actifs et passifs financiers, et est présentée à la note 10.

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation par titre figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

k) Fusions

Le Fonds comptabilise les fusions de fonds selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, l'un des fonds visés par une fusion est désigné comme le fonds acquéreur et est appelé le « Fonds issu de la fusion », tandis que l'autre fonds visé par la fusion est appelé le « Fonds supprimé ». Cette désignation est fondée sur la comparaison de la valeur liquidative relative des fonds et tient compte de facteurs comme le maintien des conseillers en placement, les objectifs et méthodes de placement, le type de titres en portefeuille ainsi que les frais et charges liés à la gestion du Fonds issu de la fusion.

l) Modifications comptables futures

Le Fonds a déterminé qu'aucune incidence importante sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

NOTES ANNEXES

4. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les gouvernements à l'échelle mondiale ont adopté diverses mesures d'urgence pour contrer la propagation de la COVID-19. Ces mesures ont provoqué une forte volatilité sur les marchés boursiers de même que des perturbations importantes pour les entreprises partout dans le monde, causant un ralentissement économique.

L'incertitude persistante quant à la durée et à l'incidence à long terme de la pandémie et à la mise en œuvre des campagnes de vaccination, de même qu'à l'égard de l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires prises par les gouvernements et les banques centrales, pourrait continuer d'influer sur le rendement du Fonds au cours des périodes à venir.

Voici à la suite les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour la préparation des états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des prix de marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée de ces instruments financiers détenus par le Fonds.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, Mackenzie doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. Mackenzie a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.

Entités structurées et entreprises associées

Afin de déterminer si un fonds de placement à capital variable non coté ou un fonds négocié en bourse dans lequel le Fonds investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée ou la définition d'une entreprise associée, Mackenzie doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée ou d'une entreprise associée. Mackenzie a évalué les caractéristiques de ces fonds sous-jacents, et elle a conclu que ceux-ci ne respectent pas la définition d'une entité structurée, ni la définition d'une entreprise associée, puisque le Fonds n'a conclu ni contrat, ni entente de financement avec eux, et qu'il n'a pas la capacité d'influer sur leurs activités, ni sur le rendement qu'il tire de ses placements dans ces fonds sous-jacents.

5. Impôts sur les bénéfices

Capitalcorp est admissible à titre de société de placement à capital variable en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). L'année d'imposition de Capitalcorp prend fin le 31 mars.

Capitalcorp est une entité juridique unique aux fins de l'impôt, et ses fonds ne sont pas imposés sur une base individuelle. À ce titre, les pertes en capital et autres qu'en capital de Capitalcorp peuvent être portées en réduction du revenu ou des gains en capital attribuables à Capitalcorp intégralement, sans égard à la provenance du revenu, des gains ou des pertes. Par conséquent, lorsqu'un fonds a un bénéfice imposable net positif, le passif d'impôt exigible a été compensé, dans la mesure du possible, par l'utilisation des pertes fiscales inutilisées de Capitalcorp.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

NOTES ANNEXES

5. Impôts sur les bénéfiques (suite)

Les dividendes imposables canadiens et les gains en capital réalisés par Capitalcorp sont assujettis à l'impôt de la même manière que ceux de toute autre société. Tout impôt payé relativement aux dividendes canadiens ou aux gains en capital est remboursable lors du versement des dividendes canadiens ou des dividendes sur les gains en capital, respectivement, aux porteurs de titres en fonction d'une formule qui comprend le produit provenant du rachat des titres de Capitalcorp par les porteurs de titres. Par conséquent, aucune provision pour impôt n'est faite à l'égard des dividendes ou des gains en capital canadiens. L'impôt remboursable attribué au Fonds est inclus dans l'état de la situation financière au poste Impôt à recouvrer. Le versement des dividendes canadiens, le cas échéant, sera effectué au plus tard à la fin de l'année d'imposition de Capitalcorp, et les dividendes sur les gains en capital, le cas échéant, seront versés dans les 60 jours précédant la fin de l'année d'imposition de Capitalcorp. Les dividendes sont déclarés séparément pour chaque série de chaque fonds.

Le revenu provenant d'autres sources, comme les intérêts et le revenu étranger (le « revenu ordinaire ») est imposé aux taux d'imposition standard des sociétés. Dans la mesure où Capitalcorp affiche un revenu ordinaire positif après les charges (le « revenu ordinaire net »), Capitalcorp sera tenue de payer l'impôt des sociétés dans son ensemble. Une partie de cette charge est attribuée au Fonds en fonction de la contribution de ses séries à la charge d'impôt globale de Capitalcorp. La charge d'impôt attribuée au Fonds est incluse dans l'état du résultat global au poste Impôts sur les bénéfiques.

Capitalcorp applique la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser les impôts sur les bénéfiques. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés correspondent aux futures incidences fiscales prévues des différences temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont mesurés en fonction des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer lorsque les éléments sous-jacents du revenu ordinaire net devraient se réaliser.

Les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs aux fins de comptabilité et aux fins de l'impôt donnent lieu à des actifs et passifs d'impôts différés. Lorsque la juste valeur des placements du portefeuille dépasse leur coût, il en résulte un passif d'impôts différés. Ce passif d'impôts différés pour les recouvrements d'impôts à payer est compensé par le remboursement prévu lors du versement des dividendes sur les gains en capital. Lorsque le coût des placements du portefeuille dépasse leur valeur de marché, un actif d'impôts différés est généré. Une provision pour moins-value complète est inscrite pour contrebalancer cet actif étant donné l'incertitude qu'un tel actif d'impôts différés sera finalement réalisé. Les pertes en capital et autres qu'en capital inutilisées, présentées ci-dessous, représentent également des actifs d'impôts différés pour lesquels une provision pour moins-value complète a été établie.

À la fin de la dernière année d'imposition, aucune perte en capital ni autre qu'en capital n'était disponible pour un report prospectif aux fins de l'impôt.

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Mackenzie reçoit des frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille et la conclusion d'ententes avec des courtiers inscrits pour l'achat et la vente de titres du Fonds par des investisseurs. Les frais de gestion sont calculés pour chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Chaque série du Fonds, exception faite de la série-B, se voit imputer des frais d'administration annuels à taux fixe (les « frais d'administration ») et en retour, Mackenzie prend en charge tous les frais d'exploitation du Fonds autres que certains frais précis associés au Fonds. Les frais d'administration sont calculés sur chaque série du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Les autres frais associés au Fonds comprennent les impôts (y compris, mais sans s'y limiter, la TPS/TVH et l'impôt sur les bénéfiques), les intérêts et les coûts d'emprunt, l'ensemble des frais et charges du Comité d'examen indépendant (« CEI ») des fonds Mackenzie, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production des Aperçus du Fonds, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du Fonds, les nouveaux frais associés aux services externes qui n'étaient pas généralement facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement et entrés en vigueur après la date du prospectus simplifié le plus récent, ainsi que les coûts engagés pour respecter les nouvelles exigences réglementaires, y compris, sans s'y limiter, tous les nouveaux frais en vigueur après la date du prospectus simplifié le plus récent.

Tous les frais associés à l'exploitation du Fonds quant aux titres de la série-B seront imputés à cette série. Les frais d'exploitation comprennent les frais juridiques, honoraires d'audit, frais de l'agent des transferts, droits de garde, frais d'administration et de fiducie, le coût des rapports financiers et d'impression des prospectus simplifiés, les droits de dépôt obligatoire, les autres charges diverses imputables précisément aux titres de série-B et tout impôt applicable.

Mackenzie peut renoncer aux frais de gestion et d'administration ou les absorber à son gré et supprimer la renonciation ou l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Se reporter à la note 10 pour les taux des frais de gestion et d'administration imputés à chaque série de titres.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

NOTES ANNEXES

7. Capital du Fonds

Le capital du Fonds, qui comprend l'actif net attribuable aux porteurs de titres, est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 31 mars 2021 et 2020 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours de ces périodes sont présentés dans l'état de l'évolution de la situation financière. Mackenzie gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement décrits à la note 10.

8. Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 31 mars 2021, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Mackenzie cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du Fonds; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, Mackenzie maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et à s'assurer de la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de titres rachetables. Pour surveiller la liquidité de ses actifs, le Fonds a recours à un programme de gestion du risque de liquidité permettant de calculer le nombre de jours nécessaires pour convertir les placements détenus par le Fonds en espèces au moyen d'une approche de liquidation sur plusieurs jours. Cette analyse du risque de liquidité évalue la liquidité du Fonds en fonction de pourcentages de liquidité minimale prédéterminés établis pour diverses périodes et est surveillée sur une base trimestrielle. En outre, le Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats.

Pour se conformer à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus).

iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 10 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le Fonds avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du Fonds au risque de change présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 10 résume les instruments financiers portant intérêt du Fonds selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

iv. Risque de taux d'intérêt (suite)

La sensibilité du Fonds au risque de taux d'intérêt présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le Fonds continue d'augmenter, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. Pour atténuer ce risque, le Fonds s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 10 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du Fonds si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du Fonds à l'autre risque de prix présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds. La note 10 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est considérable.

Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents ou les FNB, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière. Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

vii. Fonds sous-jacents

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les fonds sous-jacents. La note 10 résume l'exposition du Fonds à ces risques provenant des fonds sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est considérable.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

NOTES ANNEXES

9. Autres renseignements

Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HKD	Dollar de Hong Kong	PKR	Roupie pakistanaise
AED	Dirham des Émirats arabes unis	HUF	Forint hongrois	PLN	Zloty polonais
BRL	Real brésilien	IDR	Rupiah indonésienne	QAR	Rial du Qatar
CAD	Dollar canadien	ILS	Shekel israélien	RON	Leu roumain
CHF	Franc suisse	INR	Roupie indienne	RUB	Rouble russe
CKZ	Couronne tchèque	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CLP	Peso chilien	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CNY	Yuan chinois	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
COP	Peso colombien	MYR	Ringgit malaisien	THB	Baht thaïlandais
CZK	Couronne tchèque	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
DKK	Couronne danoise	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
EGP	Livre égyptienne	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	VND	Dong vietnamien
EUR	Euro	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain
GBP	Livre sterling	PEN	Nouveau sol péruvien	ZMW	Kwacha zambien
GHS	Cedi ghanéen	PHP	Peso philippin		

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Date de constitution 30 novembre 2006

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de titres de chaque série. Le nombre de titres de chaque série qui ont été émis et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Séries offertes par Corporation Financière Mackenzie (180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) M5V 3K1; 1-800-387-0615; www.placementsmackenzie.com)

Les titres des séries A, T5 et T8 sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ (5 000 \$ pour les séries T5 et T8).

Les investisseurs des séries T5 et T8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % ou de 8 % par année, respectivement.

Les titres de série AR sont offerts aux particuliers dans un régime enregistré d'épargne-invalidité offert par Mackenzie.

Les titres de série D sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ par l'entremise d'un compte de courtage à escompte ou de tout autre compte approuvé par Mackenzie.

Les titres des séries F, F5 et F8 sont offerts aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou de comptes intégrés parrainé par le courtier, qui sont assujettis à des frais établis en fonction de l'actif plutôt qu'à des commissions pour chaque opération et qui investissent un minimum de 500 \$ (5 000 \$ pour les séries F5 et F8); ils sont également proposés aux employés de Mackenzie et de ses filiales, et aux administrateurs de Mackenzie. Les investisseurs des séries F5 et F8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % ou de 8 % par année, respectivement.

Les titres des séries FB et FB5 sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier. Les investisseurs de série FB5 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % par année.

Les titres de série O sont offerts seulement aux investisseurs qui investissent un minimum de 500 000 \$ et qui participent au Service d'architecture de portefeuille ou au Service d'architecture ouverte de Mackenzie; ils sont également proposés à certains investisseurs institutionnels, à certains investisseurs d'un régime collectif admissible et à certains employés admissibles de Mackenzie et de ses filiales.

Les titres des séries PW, PWT5 et PWT8 sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$. Les investisseurs des séries PWT5 et PWT8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % ou de 8 % par année, respectivement.

Les titres des séries PWFB et PWFB5 sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier. Les investisseurs de série PWFB5 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % par année.

Les titres de série PWR sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$ dans un régime enregistré d'épargne-invalidité offert par Mackenzie.

Les titres des séries PWX et PWX8 sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier. Les investisseurs de série PWX8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 8 % par année.

Les titres de série S sont offerts à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie et à certains autres fonds communs, mais peuvent être vendus à d'autres investisseurs comme le déterminera Mackenzie.

Les titres des séries B et C ont été créés exclusivement afin de mettre en œuvre les fusions touchant le Fonds et ne sont pas offerts à la vente.

Les titres de série G ne sont plus offerts à la vente, sauf dans le cas d'achats supplémentaires effectués par des investisseurs qui détiennent ces titres depuis le 11 décembre 2017.

Les titres des séries I et W ne sont plus offerts à la vente.

Séries distribuées par BLC Services Financiers inc. (1360, boul. René-Lévesque Ouest, 13^e étage, Montréal (Québec) H3G 0A9; 1-800-252-1846; www.banquelaurentienne.ca/mackenzie)

Les titres des séries LB et LX sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ (5 000 \$ pour la série LX). Les investisseurs de série LX désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % par année.

Les titres des séries LF et LF5 sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ (5 000 \$ pour la série LF5), qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par Gestion privée Banque Laurentienne. Les investisseurs de série LF5 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % par année.

Les titres des séries LW et LW5 sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée du programme de tarification préférentielle qui investissent un minimum de 100 000 \$. Les investisseurs de série LW5 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % par année.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries (suite)

Les titres de série LM ne sont plus offerts à la vente, sauf aux investisseurs qui participaient aux programmes de prélèvements automatiques en vigueur en date du 25 novembre 2015.

Un investisseur dans le Fonds peut choisir parmi différents modes de souscription offerts au sein de chaque série. Ces modes de souscription comprennent le mode de souscription avec frais d'acquisition, le mode de souscription avec frais de rachat, divers modes de souscription avec frais modérés et le mode de souscription sans frais. Les frais du mode de souscription avec frais d'acquisition sont négociés entre l'investisseur et son courtier. Les frais du mode de souscription avec frais de rachat ou avec frais modérés sont payables à Mackenzie si un investisseur procède au rachat de ses titres du Fonds au cours de périodes précises. Les séries du Fonds ne sont pas toutes offertes selon tous les modes de souscription, et les frais de chaque mode de souscription peuvent varier selon la série. Pour de plus amples renseignements sur ces modes de souscription, veuillez vous reporter au prospectus simplifié du Fonds et à l'aperçu du Fonds.

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Frais de gestion	Frais d'administration
Série A	8 décembre 2006	2,00 %	0,25 %
Série AR	29 décembre 2011	2,00 %	0,25 %
Série B	6 mai 2011	2,00 %	0,25 %
Série C	6 mai 2011	2,02 %	0,31 %
Série D	6 janvier 2014	1,25 %	0,20 %
Série F	8 décembre 2006	0,80 %	0,15 %
Série F5	4 août 2015	0,80 %	0,15 %
Série F8	24 octobre 2018	0,80 %	0,15 %
Série FB	26 octobre 2015	1,00 %	0,25 %
Série FB5	26 octobre 2015	1,00 %	0,25 %
Série G	29 juillet 2009	1,50 %	0,25 %
Série I	8 décembre 2006	1,40 %	0,25 %
Série O	8 décembre 2006	— ¹⁾	—*
Série PW	21 octobre 2013	1,80 %	0,15 %
Série PWFB	3 avril 2017	0,80 %	0,15 %
Série PWFB5	3 avril 2017	0,80 %	0,15 %
Série PWR	1 ^{er} avril 2019	1,80 %	0,15 %
Série PWT5	3 avril 2017	1,80 %	0,15 %
Série PWT8	29 avril 2015	1,80 %	0,15 %
Série PWX	15 janvier 2014	— ²⁾	— ²⁾
Série PWX8	5 novembre 2014	— ²⁾	— ²⁾
Série S	15 juillet 2011	— ¹⁾	0,03 %
Série T5	20 février 2008	2,00 %	0,25 %
Série T8	29 janvier 2008	2,00 %	0,25 %
Série W	8 décembre 2006	— ³⁾	0,25 %
Série LB	15 mars 2012	2,00 %	0,25 %
Série LF	7 décembre 2018	0,80 %	0,15 %
Série LF5	7 décembre 2018	0,80 %	0,15 %
Série LM	7 février 2013	2,00 %	0,25 %
Série LW	1 ^{er} décembre 2017	1,80 %	0,15 %
Série LW5	1 ^{er} décembre 2017	1,80 %	0,15 %
Série LX	20 janvier 2014	2,00 %	0,25 %

* Sans objet.

1) Ces frais sont négociables et sont payables directement à Mackenzie par les investisseurs dans cette série.

2) Ces frais sont payables directement à Mackenzie par les investisseurs dans cette série par l'entremise du rachat de leurs titres.

3) Les frais de gestion pour les titres de série W sont payables directement à Mackenzie par les investisseurs.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

b) Placements détenus par Mackenzie et des sociétés affiliées

Au 31 mars 2021, Mackenzie et des fonds distincts gérés par Canada Vie détenaient un placement de 25 \$ et 8 496 \$ (19 \$ et 5 003 \$ en 2020), respectivement, dans le Fonds.

c) Prêt de titres

Aux 31 mars 2021 et 2020, la valeur des titres prêtés et des biens reçus en garantie s'établissait comme suit :

	31 mars 2021	31 mars 2020
	(\$)	(\$)
Valeur des titres prêtés	2 068	–
Valeur des biens reçus en garantie	2 173	–

Le rapprochement du montant brut provenant des opérations de prêts de titres avec les revenus de prêts de titres du Fonds pour les périodes closes les 31 mars 2021 et 2020 est présenté ci-après :

	2021		2020	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Revenus de prêts de titres bruts	1	100,0	6	100,0
Impôt retenu à la source	–	–	(1)	(16,7)
	1	100,0	5	83,3
Paievements à l'agent de prêt de titres	–	–	(1)	(16,7)
Revenu tiré du prêt de titres	1	100,0	4	66,6

d) Commissions

	(\$)
31 mars 2021	1
31 mars 2020	1

e) Compensation d'actifs et de passifs financiers

Le tableau ci-après présente les actifs et passifs financiers qui font l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière du Fonds si la totalité des droits à compensation était exercée dans le cadre d'événements futurs comme une faillite ou la résiliation de contrats. Aucun montant n'a été compensé dans les états financiers.

	31 mars 2021			
	Montant brut des actifs (passifs) (\$)	Disponible pour compensation (\$)	Couvertures (\$)	Montant net (\$)
Profits latents sur les contrats dérivés	970	(700)	–	270
Pertes latentes sur les contrats dérivés	(897)	700	1 894	1 697
Obligation pour options vendues	–	–	–	–
Total	73	–	1 894	1 967

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

e) Compensation d'actifs et de passifs financiers (suite)

	31 mars 2020			
	Montant brut des actifs (passifs) (\$)	Disponible pour compensation (\$)	Couvertures (\$)	Montant net (\$)
Profits latents sur les contrats dérivés	3 562	(1 988)	–	1 574
Pertes latentes sur les contrats dérivés	(3 929)	1 988	4 319	2 378
Obligation pour options vendues	–	–	–	–
Total	(367)	–	4 319	3 952

f) Événements postérieurs

Le 20 mai 2021, le comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie a approuvé une proposition visant à liquider Corporation Financière Capital Mackenzie, puisqu'elle est en situation imposable. Par suite de cette liquidation, le Fonds fusionnera avec un fonds constitué en fiducie équivalent qui a, ou aura, un objectif de placement essentiellement semblable et qui est, ou sera, géré par la même équipe de gestion de portefeuille. Cette fusion sera réalisée avec report d'impôt le 30 juillet 2021 ou vers cette date.

g) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le Fonds vise une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans un ou plusieurs fonds communs de placement qui investissent dans des titres de participation du Canada et de pays étrangers ainsi que dans d'autres catégories d'actifs, mais il peut aussi investir directement dans des titres. Le Fonds est diversifié en termes d'exposition géographique, d'exposition sectorielle, de capitalisation boursière et de style de placement du gestionnaire de portefeuille.

ii. Risque de change

Le Fonds est exposé au risque de change en raison de ses placements dans des titres de participation, des fonds/billets négociés en bourse, des instruments dérivés et des fonds communs de placement. Tous les fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque que la valeur des instruments financiers libellés en devises détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison de variations des taux de change. Le Fonds et les fonds sous-jacents peuvent couvrir une partie ou la totalité de leur exposition au risque de change.

Au 31 mars 2021, si le dollar canadien avait connu une hausse ou une baisse de 5 % relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 7 502 \$ ou 3,1 % du total de l'actif net (7 353 \$ ou 3,7 % en 2020). En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

iii. Risque de taux d'intérêt

Aux 31 mars 2021 et 2020, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

iv. Autre risque de prix

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix.

Incidence sur l'actif net	Augmentation de 10 %		Diminution de 10 %	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
31 mars 2021	25 203	10,4	(25 203)	(10,4)
31 mars 2020	18 308	9,1	(18 308)	(9,1)

v. Risque de crédit

Aux 31 mars 2021 et 2020, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de crédit.

CATÉGORIE PORTEFEUILLE ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2021

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

h) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	31 mars 2021				31 mars 2020			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions	–	–	18	18	–	–	131	131
Fonds/billets négociés en bourse	25 930	–	–	25 930	8 969	–	–	8 969
Fonds communs de placement	214 990	–	–	214 990	184 694	–	–	184 694
Actifs dérivés	299	1 074	–	1 373	1 991	4 396	–	6 387
Passifs dérivés	(76)	(2 240)	–	(2 316)	(417)	(5 267)	–	(5 684)
Placements à court terme	855	–	–	855	807	736	–	1 543
Total	241 998	(1 166)	18	240 850	196 044	(135)	131	196 040

La méthode du Fonds consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période, aucun transfert n'a eu lieu entre le niveau 1 et le niveau 2.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des instruments financiers évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables (niveau 3) pour les périodes closes les 31 mars 2021 et 2020 :

	31 mars 2021	31 mars 2020
	Actions (\$)	Actions (\$)
Solde, à l'ouverture	131	313
Achats	–	–
Ventes	–	–
Transferts entrants	–	–
Transferts sortants	–	–
Profits (pertes) au cours de la période :		
Réalisé(e)s	–	–
Latent(e)s	(113)	(182)
Solde, à la clôture	18	131
Variation des profits (pertes) latent(e)s au cours de la période attribuables aux titres détenus à la clôture de la période	(113)	(182)

Le changement d'une ou de plusieurs données donnant lieu à d'autres hypothèses raisonnablement possibles pour évaluer les instruments financiers du niveau 3 n'entraînerait aucune variation importante de la juste valeur de ces instruments.